

VEAUX DE LAIT

1

COÛT DE PRODUCTION INDEXÉ

JANVIER À DÉCEMBRE 2004

ÉLÉMENTS DE COÛT	TOTAL \$	\$/ VEAU VENDU 531	\$/ 100 kg VENDU 1085,36
FRAIS VARIABLES			
Achat des veaux	105 797,31	199,24	97,48
Alimentation	264 099,07	497,36	243,33
Frais d'achat et de vente	16 666,37	31,39	15,36
Main-d'oeuvre additionnelle	10 784,66	20,31	9,94
Médicaments, vétérinaire et implants	20 235,30	38,11	18,64
Travaux à forfait	2 699,00	5,08	2,49
Électricité	3 831,98	7,22	3,53
Gaz propane	6 876,45	12,95	6,34
Assurance animaux	679,60	1,28	0,63
Frais d'utilisation de la machinerie	656,51	1,24	0,60
Intérêts sur emprunt à court terme	3 943,83	7,43	3,63
	436 270,08	821,60	401,96
Cotisation d'assurance stabilisation	21 771,00	41,00	20,06
FRAIS FIXES			
Entretien et réparation	5 661,00	10,66	5,22
Assurances bâtiments et équipements	1 009,93	1,90	0,93
Taxes foncières	399,07	0,75	0,37
Intérêts sur emprunts à moyen et long termes	3 053,79	5,75	2,81
Autres frais	4 298,10	8,09	3,96
	14 421,89	27,16	13,29
MOINS			
Vente des veaux rejetés	367,82	0,69	0,34
TOTAL DES FRAIS MONÉTAIRES	472 095,15	889,07	434,97
Amortissement	7 203,36	13,57	6,64
Rémunération du travail de l'exploitant (voir note page 4)	46 192,24	86,99	42,56
Rémunération de l'avoir du propriétaire	2 581,86	4,86	2,38
TOTAL DES FRAIS NON MONÉTAIRES	55 977,46	105,42	51,58
COÛT DE PRODUCTION	528 072,61	994,49	486,54

Le poids de vente est de 204,40 kg (450,62 lb) ou sur une base carcasse de 306,42 lb (68 %).

VEAUX DE LAIT

2

PRODUITS, REVENU STABILISÉ ET COMPENSATION

D'ASSURANCE STABILISATION

JANVIER À DÉCEMBRE 2004

	TOTAL \$	\$/ VEAU VENDU 531	\$/ 100 kg VENDU 1085,36
PRODUITS			
Vente des veaux	363 976,82	685,46	335,35
Indemnités du programme ESB	16 147,71	30,41	14,88
Compensation d'assurance stabilisation	113 330,30	213,43	104,42
TOTAL	493 454,83	929,29	454,65
REVENU STABILISÉ			
Frais variables	436 270,08	821,60	401,96
Frais fixes	14 421,89	27,16	13,29
Amortissement	7 203,36	13,57	6,64
Revenu annuel net stabilisé (90 %) (voir note page 4) (39 106,41\$ X 670,37 / 656,72 X 90 %)	35 927,32	67,66	33,10
MOINS			
Vente des veaux rejetés	367,82	0,69	0,34
TOTAL	493 454,83	929,29	454,65
COMPENSATION D'ASSURANCE STABILISATION			
Revenu stabilisé	493 454,83	929,29	454,65
MOINS			
Vente des veaux	363 976,82	685,46	335,35
Indemnités du programme ESB	16 147,71	30,41	14,88
COMPENSATION	113 330,30	213,43	104,42

Le poids de vente est de 204,40 kg (450,62 lb) ou sur une base carcasse de 306,42 lb (68 %)

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

JANVIER À DÉCEMBRE 2004

Année du modèle	1993
Type de production	Sans sol
Taille de l'entreprise	555 veaux achetés
Nombre d'élevages par année	2,47 élevages par année
Durée d'élevage	148 jours dont 15 jours de vide sanitaire
Taux de mortalité	3,69 %
Taux de rejet	0,70 %
Type d'alimentation	Poudre de lait
Taux de conversion	1,65 kg de lait par kg de gain
Poids d'achat des veaux	48,67 kg (107,3 lb) par veau
Poids de vente des veaux	204,40 kg (450,6 lb) par veau
Temps de travail	2470 heures par l'exploitant 930 heures par la main-d'oeuvre additionnelle
Type de bâtiments	Étable d'une capacité de 225 cages

Notes concernant la rémunération du travail de l'exploitant :

La rémunération du travail de l'exploitant pour le coût de production est basé sur l'étude d'actualisation réalisée par une équipe de chercheurs de l'Université du Québec à Montréal.

Le revenu annuel net stabilisé est basé sur la rémunération de l'ouvrier spécialisé à l'article 89 du Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles.